



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
BÉATRICE LESTIC, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

N°27

27 SEPTEMBRE 2022

**28 SEPTEMBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LE DROIT À
L'AVORTEMENT**

La CFDT plus que jamais engagée !

La CFDT milite depuis près de 50 ans pour que les femmes puissent bénéficier librement de ce droit fondamental.

Dans le monde, 47 000 femmes meurent chaque année, faute d'avoir accès à des conditions d'avortement sécurisées. De nombreuses autres sont emprisonnées.

Aux Etats-Unis, à la suite de la récente décision de la cour suprême, plus de 20 états ont réduit ou interdit l'accès à l'avortement.

En Europe, la Pologne, Malte, Andorre et Monaco interdisent toujours l'avortement. Et les résultats des élections en Italie laissent craindre une remise en cause du droit aussi dans ce pays.

En France, la diminution des centres d'interruption volontaires de grossesse, les délais plus restrictifs que dans d'autres pays voisins et le maintien de la double clause de conscience pour les médecins poussent chaque année près de 5000 femmes à aller avorter à l'étranger.

La CFDT demande au gouvernement de publier sans délai les décrets d'application de la Loi de février 2022 autorisant les sages-femmes à pratiquer des IVG instrumentales.

La CFDT qui revendique la prise en charge intégrale de la contraception, se félicite de l'annonce de la gratuité prochaine de la pilule du lendemain

La CFDT revendique l'inscription du droit à l'avortement dans la constitution française et milite avec la Confédération Européenne des Syndicats pour que ce droit soit inscrit dans la Charte Européenne des droits fondamentaux.

Avec le collectif « avortement en Europe, les femmes décident », la CFDT appelle à rejoindre les manifestations organisées le 28 septembre dans de nombreuses villes de France.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante

 @CFDT

 /la.CFDT

 CFDT

CFDT.FR